

30^{ème} CHALLENGE DE BIKE & RUN ARDENNAIS

RÈGLEMENT 2026-2027

ARTICLE 00 - ASSURANCES

Les concurrents sont censés connaître ce règlement.

L'inscription d'un concurrent à une épreuve du challenge vaut acceptation de ce règlement par ce concurrent.

Les concurrents et organisateurs sont assurés uniquement en responsabilité civile.

Les frais dus à un vol, à un accident ne sont pas couverts.

ARTICLE 01 - CALENDRIER DES EPREUVES

19/09/26	Rethel semi nocturne 16h30
17/10/26	POURU AUX BOIS 15h30 enfant 16h adultes
01/11/26	GIVONNE
15/11/26	BUZANCY-HARRICOURT
29/11/25	VAUX-CHAMPAGNE (duathlon en équipe)
13/12/26	VILLERS SEMEUSE
31/01/27	SAINT MENGES 10h adultes 12h enfants
07/02/27	GERNELLE
28/02/27	LUMES Championnat des ardennes
07/03/27	VIVIER AU COURT (finale)

Les départs sont donnés à 13h30 pour les courses poussins, pupilles, benjamins et 14h pour les courses minimales, cadets, juniors et séniors.

Les minimales effectuent 1 boucle avec les adultes (4 ou 5 km)

Les cadet(te)s effectuent la distance de la course adulte amputée d'1 boucle (7 ou 8 km)

Les junior(e)s font la même distance que les adultes.

ARTICLE 02 - CATEGORIES D'AGES

Catégories (FFTri 2027)	années de naissance
PO/ Poussin et mini poussin 6-9ans	de 2021 à 2018
PU / Pupille 10-11 ans	2016 - 2017
BM/ Benjamin 13-13 ans	2014 – 2015
MF / Minime féminine MM / Minime masculin 14-15 ans	2012 – 2013
CF / Cadette et CM / Cadet masculin 16-17 ans	2010 – 2011
JF / Junior féminine et JM / Junior masculin 18-19 ans	2008 – 2009
SF / Sénior féminine et SM / Sénior masculin 20 ans et +	2007 et avant

Il n'y a plus de catégorie vétéran ou master

M / Mixte : catégorie unique quel que soit l'âge des concurrents (juniors et séniors)

Toute équipe composée de 2 athlètes de catégories d'âge différentes est automatiquement classée dans la catégorie SF ou SM

Pour les équipes jeunes de poussin à cadet c'est l'inverse (ex : si un pupille court avec un benjamin, ils sont benjamins)

ARTICLE 03 - CERTIFICAT MEDICAL

- Athlètes licenciés fédéraux FFA, FFC, FFTRI, UFOLEP : présentation **obligatoire de la licence lors de l'inscription.**
- Athlètes non-licenciés en triathlon, cyclisme ou athlétisme : **inscription en ligne sur le pps**
- + pour les enfants questionnaire de santé

ARTICLE 04 – INSCRIPTIONS

Fin du dossard unique, chaque équipe devra récupérer son dossard a la table d'inscription

Les enfants ne sont pas concernés par le dossard unique, ils devront rendre leurs dossards à l'organisateur dès l'arrivée

Présence obligatoire des 2 coureurs à la table d'inscription (émargement + présentation des pièces d'identité, licences, certificats médicaux).

Horaires d'inscription à partir de 13h00

Droits d'engagement 14,00 € / équipe adulte si pré-inscription sur la plateforme le dossard.com (paiement pas obligatoire en ligne et 17,00 € si pas préinscrit)

Demande 3€ par eq pour le challenge

Maximum 5 € par équipe enfant poussin a minime (sans majorations si surplace)

Les préinscriptions se feront via le lien suivant : <https://ledossard.com/evenements/>

ARTICLE 05 - REGLES DE COURSE

Une équipe est constituée de deux coureurs, avec un ou deux VTT selon la nature de l'épreuve (Bike & Run ou Duathlon VTT).

La permutation des équipiers se fera main à la main, la règle des 10 mètres n'existe plus, toutefois une à 2 zones seront placées sur les parcours ou les 2 équipiers devront obligatoirement rester ensemble. Cette zone sera balisée par 2 cônes avec un signaleur juge qui pointera les équipes.

Les relais VTT / CP sont obligatoires.

Les deux équipiers doivent franchir la ligne d'arrivée ensemble, le temps de course étant pris au passage du 2^{ème} équipier sur la ligne.

Le dossard (accrochage en position ventrale)

Le port d'un casque à coque dure homologuer NF est obligatoire pour chaque équipier durant l'intégralité de l'épreuve, jugulaire serrée.

Les deux équipiers doivent porter des **tenues identiques**.

Les chaussures de cross-country avec pointes sont interdites pour des raisons de sécurité. Les vélos de cyclo-cross, tandems et vélo à assistance électrique sont interdits.

A NOTER QU'UNE PENALITE DE 15 POINTS /course SERA APPLIQUEE AUX EQUIPES :

- Qui ne portent pas le même maillot
- Qui ne sont pas ensemble dans la ou les zones de regroupements
- Qui n'adoptent pas une attitude convenable vis à vis des organisateurs ou des autres concurrents
- Qui ne respectent pas l'environnement

L'assistance technique pour les VTT est autorisée uniquement au niveau de la ligne de Départ / Arrivée et du parc à vélos.

Toute assistance ou aide d'un tiers en dehors de ces zones sera sanctionnée d'une disqualification.

ARTICLE 06 - RESPECT DU REGLEMENT

Des commissaires de course sur les parcours veilleront au respect du règlement des épreuves du Challenge et seront habilités à distribuer des avertissements.

Première infraction au règlement = avertissement ou pénalité.

Deuxième infraction au règlement = disqualification de la course.

ARTICLE 07 - CLASSEMENTS

Classement général du Challenge

Toute équipe participant à une épreuve marque des points et est automatiquement intégrée dans le classement du Challenge.

Le classement général est établi sur la totalité des courses du challenge par addition des points.

En cas d'égalité de points dans le classement général final du Challenge, l'équipe la mieux classée lors de la finale sera déclarée vainqueur.

Pour être classée, l'équipe devra faire un minimum de 5 courses

Les 5 premières équipes hommes, femmes et mixte du scratch seront récompensées (même s'il y a une équipe mixte).

Maintien du mini challenge pour les jeunes, ils devront réaliser au minimum 5 courses pour être classé

Les 3 premières équipes Poussin, Pupille, Benjamin, Minime, Cadet et Junior seront récompensés.

Classements des différentes courses

Pour les classements des différentes courses, l'organisateur récompensera :

- **Les 5 premières équipes femmes, hommes et mixte toutes catégories pour les adultes**
- **Les 3 premières équipes scratch Poussin, Pupille, Benjamin, Minime, Cadet et Junior Hommes et femmes.**

ARTICLE 08 - RECOMPENSES

Les récompenses du Challenge sont distribuées aux équipes en fonction de leur classement, avec participation obligatoire à la finale.

Les équipes ayant participé à toutes les épreuves du challenge seront récompensées lors de la finale.

ARTICLE 09- ATTRIBUTION DES POINTS SUR CHAQUE ÉPREUVE

1 ^{ère} équipe	120 points
2 ^{ème}	115 points
3 ^{ème}	110 points
4 ^{ème}	105 points
5 ^{ème}	100 points
6 ^{ème}	95 points
7 ^{ème}	90 points
8 ^{ème}	85 points
9 ^{ème}	84 points
10 ^{ème}	83 points